

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 20 (1912) |
| Heft: | 6 |
| Rubrik: | Société centrale suisse de la Croix-Rouge : assemblée annuelle des délégués |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du public. — Les envois des cartes illustrées, commandées par les sections, se feront vers le milieu de juillet; la vente pourra commencer le même mois, et continuer aussi longtemps que les sections le désireront.

Nous savons que plusieurs sociétés organisent une vente analogue à celle des « fleurs de bienfaisance », que d'autres exposeront les cartes dans des devantures

de magasins. Certains comités ont décidé de distribuer les cartes aux membres de leurs sections, et ceux-ci devront les placer à leurs amis et connaissances.

Quelle que soit — du reste — la manière de faire adoptée, il est certain que ces cartes se vendront d'autant plus facilement qu'elles sont jolies, et qu'elles ont un but patriotique et humanitaire.

—————
Société centrale suisse de la Croix-Rouge
Assemblée annuelle des délégués
Samedi et dimanche 15 et 16 juin 1912 à Langenthal.

Programme:

Samedi 15 juin. — *Dès 5 heures de l'après-midi*: Distribution des cartes de fête aux bureaux du Comité d'organisation: «Gemeindehaus». *8 heures soir*: Réunion familiale à l'Hôtel du Lion.

Dimanche 16 juin. — *9 heures matin*: Assemblée des délégués au «Markthallen Saal». *8 $\frac{1}{4}$ heures*, à l'entrée de la salle, distribution des cartes de votation aux délégués. *9 heures*: Séance. *Ordre du jour*: 1^o Liste de présence des délégués. 2^o Procès-verbal de la dernière séance. 3^o Compte rendu administratif pour l'exercice 1911. 4^o Compte rendu financier pour l'exercice 1911. 5^o Budget pour 1913. Rapport concernant la situation financière de la Société centrale de la Croix-Rouge. 6^o Conférences (la durée de chaque conférence sera limitée à 20 minutes): *a)* Les collectes de la Croix-Rouge. Conférence du docteur Ischer. *b)* La conférence internationale de la Croix-Rouge tenue à Washington au mois de mai 1912. Conférence du docteur de Marval. *c)* Exposition nationale de 1914 à Berne. Conférence du docteur W. Sahli. *d)* «Les salaires de la garde-malade». Conférence du docteur Krafft, Lausanne. 7^o Motion de la section de Toggenbourg concernant la révision partielle des statuts centraux. 8^o Désignation des vérificateurs des comptes pour 1912. 9^o Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle. *1 heure précise*: Banquet à l'Hôtel de l'Ours.

Les membres de la Croix-Rouge, de l'Union suisse des samaritains, de la Société militaire sanitaire suisse et de la Société d'utilité publique des Femmes suisses, et en général toutes les personnes qui sympathisent avec nos tendances, sont cordialement invités à assister à notre réunion de cette année, et nous les prions d'agrémenter l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Bâle et Berne, le 1^{er} juin 1912.

Pour la Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge,

Le président:
Iselin, Conseiller national.

Le secrétaire:
D^r W. Sahli.

—————